Le Trait d'Union

Plaimpied-Givaudins

Votre périodique d'informations communales
n° 103 – juin 2023

Je me réjouis que cette édition du Trait d'Union de juin soit très largement consacrée aux activités associatives aussi bien sportives, culturelles que festives.
Elles témoignent du dynamisme de notre commune et contribuent pour beaucoup au bien vivre ensemble de ses habitants. Le soutien à la vie associative est une des priorités de la municipalité et je remercie tous les bénévoles et les organisateurs de ces manifestations qui animent si admirablement notre village.

Le soutien à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse est également une priorité pour les élus. Je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent à proposer des services de grande qualité, la crèche parentale et le relais d'assistantes maternelles, les écoles, les accueils périscolaires avec des activités en partenariat avec les associations, l'accueil de loisirs du mercredi et pendant les vacances, et la maison des jeunes. Ce bouquet de services contribue notablement à l'attractivité de notre commune et plus particulièrement en direction des nombreuses familles qui souhaitent venir s'installer dans notre village.

Pour répondre encore mieux aux attentes des familles, nous avons décidé d'ouvrir cette année pour la première fois l'accueil de loisirs pendant les grandes vacances, 2 semaines en juillet et 1 semaine fin août avant la rentrée. Le personnel communal du service enfance-jeunesse a concocté un programme d'animations varié qui j'en suis sûr permettra aux enfants de passer de très bonnes vacances.

Votre maire, Patrick Barnier

<u>Nouveauté cette année :</u>
l'accueil de loisirs sera ouvert
3 semaines cet été
du 10 au 21 juillet et
du 28 août au 1er septembre.

Mentions légales : Mairie de Plaimpied-Givaudins - 1, rue Saint-Martin - 18340 Plaimpied-Givaudins
Directeur de publication : Patrick Barnier - Rédaction : D. Lambert, M.-A. Landré, Y. Kucej, les associations et annonceurs

État civil

Mariage :
20 mai 2023 :
Manon Sallé et Clément Mercier

Décès :
16 mai 2023 :
Jean-Claude Chauveau

CCAS

Suite aux canicules de ces dernières années, il est demandé aux mairies de mettre à jour le registre de recensement des personnes âgées et des personnes handicapées qui sont isolées à leur domicile.
Cela leur permettra de bénéficier d'un suivi des services sanitaires et sociaux en cas de risque climatique exceptionnel ou de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence.
Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre, vous devez en faire la demande en mairie qui vous fera parvenir le bulletin d'inscription (aucune inscription automatique).
Toutes les informations collectées pour remplir ce registre sont conservées avec la plus grande confidentialité et ne peuvent en aucun cas être communiquées à l'extérieur de la mairie.
Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter par téléphone au 02 48 50 88 60 .

Réunions publiques

Travaux de sécurisation à Givaudins

La commune va réaliser des travaux de sécurisation à Givaudins. Les riverains sont conviés à une réunion publique le **mercredi 14 juin à 18h30 en mairie.**

Agglobus

Présentation de l'évolution de l'offre de transport et de la mise en place de la gratuité lors d'une réunion publique le **mercredi 5 juillet à 18h30 à la salle polyvalente.**

Antenne

Les opérateurs de téléphonie mobile Bouygues Télécom et SFR ont informé la commune d'un projet d'installation d'une nouvelle antenne-relais à Plaimpied, sur le pylône déjà existant à la Gare aux lapins.
Le dossier d'information relatif à ce projet est consultable en mairie.

Limitation de certains usages de l'eau

Par arrêté préfectoral du 25 mai 2023, l'ensemble du département du Cher a été placé en situation de vigilance sécheresse.
Ce niveau de gestion n'entraîne pas de limitation des usages de l'eau mais doit inciter les usagers à réaliser des économies d'eau, dans l'objectif de retarder les franchissements à la baisse des débits seuils d'alerte des cours d'eau du département.

Règlementation sur le bruit

Tous les travaux de bricolage, jardinage, de percussion, y compris l'usage des **tondeuses à gazon** sont règlementés.
Les travaux bruyants ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Recensement des jeunes

Le recensement de l'ensemble des jeunes âgés de 16 ans est **une obligation légale qui doit être accomplie à la mairie dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.**
Cette démarche volontaire constitue une étape importante pour le jeune citoyen. Elle conditionne aussi l'inscription aux examens ou au permis de conduire.
Il s'agit donc d'une démarche civique essentielle qui peut exposer les jeunes administrés, et ce jusqu'à leur 25 ans, à des difficultés en cas d'inobservation du délai légal évoqué précédemment.
Pour se faire recenser, il faut s'adresser en mairie et fournir une photocopie de sa pièce d'identité et du livret de famille.

Canal de Berry

L'entretien le long du canal de Berry se fait chaque année en 3 passages entre l'écluse des Hâtes et Le Porche.
Il est confié à l'entreprise Palin Espaces Verts.
Le premier passage a eu lieu en mai, le second sera en août et le dernier en décembre.
L'entretien consiste en un broyage des parties plates, le haut des berges en direction de la ligne d'eau, l'éparage à l'extérieur du chemin de halage, et aussi le terrain à l'arrière de l'ancienne maison éclusière du Porche.
Lors du premier passage, pour la section comprise entre le Porche et l'écluse de l'Étourneau, un fauchage raisonné a été mis en place consistant à couper l'herbe uniquement de part et d'autre de la piste afin de permettre une bonne circulation .
Les services techniques communaux assurent aussi régulièrement une tonte du bord de la véloroute.

Questions fréquentes sur l'urbanisme

Les constructions annexes doivent faire l'objet d'une déclaration préalable à déposer en mairie *(CERFA 13703 à télécharger sur service-public.fr)*.
Cela concerne les constructions de moins de 20m^2, telles que les abris de jardin, les garages, les abris de voitures (carport), les extensions de la maison d'habitation, les pergolas, les vérandas, les buchers, etc.
De même, les changements d'aspect extérieur de la maison (couleur, menuiserie) doivent aussi être déclarés. Pour les piscines qu'elles soient hors sol ou creusées, la déclaration est nécessaire si le bassin mesure plus de 10m^2.
Dans le périmètre de protection des monuments historiques, les règles sont différentes car toutes constructions, qu'elles que soient leurs surfaces, doivent être déclarées.
N'hésitez pas à vous adresser en mairie pour connaitre plus précisément les règles à appliquer à votre projet et qui dépendent de votre localisation.

Travaux : rue de l'abbaye

Après les travaux de Bourges Plus sur le réseau d'eau et assainissement, la commune va réaliser des travaux de réfection et de remise aux normes d'accessibilité des trottoirs, la rénovation du réseau d'eau pluviale et l'aménagement des places de stationnement.
Lors de son dernier conseil municipal, la commune a attribué les marchés aux entreprises TPB du Centre pour le lot 1 VRD et Signanet pour le lot 2 signalisation.
Les travaux débuteront courant juin et ils se poursuivront en juillet.
Le planning des travaux ainsi que les règles de circulation seront communiqués aux riverains dès qu'ils seront connus. Pendant le temps des travaux, la rue sera barrée et une déviation sera mise en place.
Le conseil départemental rénovera ensuite la chaussée avec la réalisation d'une nouvelle couche de roulement en enrobé à la fin du mois de juillet.

Faites de l'écologie

Le dimanche 14 mai, *Les Truffières du Berry*, situées au lieu-dit La Gare aux Lapins ont ouvert leurs portes dans le cadre de la « Faites de l'écologie » organisée par Bourges Plus.
Une vingtaine de visiteurs ont découvert l'histoire et les secrets de la production des truffes, le tout présenté par David Sarrazin, responsable d'exploitation et son équipe.
Quelques visiteurs ont pu parcourir les allées de la parcelle en quad à la découverte des chênes truffiers.

Bus numérique

Présent le 1er juin sur la commune, le bus numérique permet de prendre en main les différents outils depuis un ordinateur jusqu'à son smartphone, de manière adaptée pour un public sénior grâce notamment aux conseils et à l'accompagnement proposé par l'animateur numérique.

Paroles de participant :

Nous avons passé un après-midi à l'écoute de l'animateur qui nous a présenté différents supports et astuces liées au numérique dans un lieu atypique

Crèche Pirouette-Galipette

Les 25 février et 3 mai, quelques habitants de la résidence séniors sont venus partager un moment convivial avec les enfants au multi-accueil Pirouette-Galipette.

Entre histoires animées et goûter, tout était réunie pour que ces rencontres soient une belle réussite !

CACPG : concert

Le Centre Artistique et Culturel de Plaimpied-Givaudins vous convie à un spectacle musical le **dimanche 2 juillet à 18h** dans la nef de l'**abbatiale de Plaimpied** avec :

- **Rivages Quartet** composé de Jean-Jacques Smith (cornemuse), Jean-Claude Laporte (vielle à roue-soprano), Delphine Bordat (violoncelle) et Magali Bordat (vielle à roue alto). Ils proposent un répertoire original à la lisière de la musique traditionnelle et de l'esthétique savante,
- le **Duo Vertygo** avec Magali Bardou à la clarinette et Stéphane Pacyna à la guitare. Ils ont arrangé quelques vieux tubes, manouches, Roms et klezmer, et aussi fabriqué les leurs, tout neufs, à coups de notes, de mots, et de transes rythmiques.

10 • Le jardin de Marie-Dominique et Thierry
sam. 14h-18h ; dim. 10h-12h et 14h-18h
6, Rue Pablo Picasso
18340 Plaimpied

Le PGBaD : une belle fin de saison

En avril dernier, le PGBaD organisait la 2nde édition de son tournoi : Bad In Plaimpied, le BIP.
Après le succès déjà rencontré en 2022, le club a enchaîné avec l'accueil une nouvelle fois de plus d'une centaine de badistes au gymnase de Plaimpied-Givaudins.
Comptant désormais 75 adhérents, le PGBaD a pu compter sur de nombreux bénévoles pour proposer un plateau agréable et les meilleures conditions de jeu possibles pour les joueuses et les joueurs venus de plus de 30 clubs différents dont 15 du département.

Les 185 matchs de la compétition se sont enchaînés le samedi et le dimanche, entrecoupés de cérémonies de récompenses. A noter que 12 plaimpiédois (dont 3 jeunes de l'école de badminton) participaient à la compétition et n'ont pas démérité.
Une nouvelle fois, les échos sur les réseaux sociaux, à la buvette ou encore dans le gymnase ont été très positifs. Le comité d'organisation et tout le club s'en réjouissent et félicitent tout en pensant déjà à une 3ème édition la saison prochaine.

De plus, cette saison s'achève sur un moment historique pour le club : l'équipe première, qui évolue en championnat départemental interclubs de division 3, a remporté son tout premier titre de champion interclubs dimanche 14 mai à Aubigny-sur-Nère.
À l'issue de la saison régulière où elle a terminé 1ère de sa poule, l'équipe participait aux play-offs de D3 regroupant les 4 meilleures équipes du championnat.
Plaimpied-Givaudins s'est imposée avec 2 victoires et 1 match nul contre Aubigny-sur-Nère, la réserve du Gazélec de Bourges et Avord.

La saison prochaine le PGBaD évoluera donc en championnat départemental interclubs de division 2.

USPG

<u>Coin joueurs - éducateurs - bénévoles</u>
Cette saison est à oublier tant elle n'a pas été reluisante pour le club. Nos deux équipes seniors sont reléguées en division inférieure pour la saison prochaine. Mais, il faut regarder de l'avant et apprendre de nos faiblesses et nos erreurs pour rebondir et faire mieux en 2023/2024.
Pour la saison prochaine, le club cherche à pérenniser les catégories de jeunes U7 – U9 – U11 – U13 et créer une équipe U15. Pour cela, on recherche des joueurs activement.
Bien évidemment, si des éducateurs ou des bénévoles veulent faire partie de notre aventure, nous les accueillerons à bras ouverts.
<u>Coin sponsors</u>
Merci à tous de nous avoir soutenus cette année. Nous comptons déjà sur vous pour l'année prochaine. Votre aide est primordiale pour le bon fonctionnement du club.
8 à Huit / Bistrot de l'Abbaye / garage Renault Cartier / La Passion d'Antan / La boulangerie Martin / LTJ / MVP / AXA / Isa-Styl Coiffure / Espace coiffure / Le Champ des rêves / Aquilus piscine / Mecabess / Elevage poulailler Robinet / Ma maison idéale immo
Contact : 529940@lcfoot.fr ou 06 84 93 85 91

Notre sponsor Axel CARTIER (debout à droite) lors de la remise des coupes-vents aux éducateurs en mai 2023

AMAP des 5 + : pour manger mieux !

L'AMAP est une association qui met en relation des consommateurs souhaitant manger de bons produits avec des petits producteurs bios et locaux. De nombreux produits (plus d'une vingtaine !) sont ainsi disponibles en vente directe.

Le produit du mois : **la viande**

L'AMAP organise des commandes groupées avec plusieurs producteurs de **viandes bios et locales** :

La ferme Regain, basée à Loye-sur-Arnon

Clémentine et Jonathan ont repris cette ferme en 2022 grâce à l'intervention de Terres de Lien et fournissent à l'AMAP une excellente **viande de veau**.

instagram.com/ferme.regain/

La ferme des Grillons, basée à Lurcy-Lévis

Au sein de cette ferme familiale depuis plusieurs générations, Richard nous fournit de la **viande de porc et des charcuteries**. Les porcs sont élevés en plein air et nourris avec les céréales bio cultivées sur place.

lafermedesgrillons.fr/

Pour toute information :
Nous rencontrer : les mardis soir dans le parc de la mairie (18h-19h)
Mail : amapdescinq@laposte.net
Facebook : amapdes5plaimpied

Les Tortues de Plaimpied-Givaudins

Le week-end des 13 et 14 mai, les Tortues de Plaimpied-Givaudins se sont "expatriées" : elles sont allées représenter notre commune en Normandie.
La randonnée Bleue et Verte au départ du Mont-Saint-Michel a tenu toutes ses promesses. Une traversée magique de la baie du Mont-Saint-Michel, très bien encadrée par les guides de la SNSM, à peine troublée d'une légère brume donnait le "la" de ces 44 kms.
Les ravitaillements bien répartis et la présence bienveillante de plus de 149 bénévoles nous réconfortaient sur cette belle marche.

Le département de la Manche nous a enchanté par ses paysages variés. Les dénivelés ont accentué les difficultés mais offert de très beaux points de vue même si la brume a un peu gâché le spectacle. La dernière étape a conduit les plus vaillants à Donville-les-Bains où un diplôme et un petit cadeau ont été offerts.
De la tarte aux pommes, un peu de "Tourgoule", et un verre de jus de pommes ont fort bien clôturé cette journée pleine de souvenirs et d'amitié.

Devoir de mémoire

Le **29 avril** en fin d'après-midi, s'est tenue une commémoration pour *la journée nationale du souvenir des victimes civiles et des héros de la déportation.*
Une délégation de l'UNC - Soldats de France accompagnée du maire et d'élus s'est recueillie au monument aux morts.

Le **8 mai** a eu lieu la *commémoration de l'armistice de 1945.*
Après la procession du cortège composé des porte-drapeaux de l'UNC, de gendarmes, de pompiers, de militaires et d'élus, deux gerbes ont été déposées aux monuments aux morts par le maire et le président de l'UNC accompagné de Mathéo, jeune sapeur-pompier volontaire.
A l'issue de la cérémonie, tous se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.
Le traditionnel méchoui de l'UNC a clôturé cette journée.

BUS GRATUIT

À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE

RÉUNION PUBLIQUE

Présentation des évolutions
de l'offre d'AggloBus
et de la gratuité à
Plaimpied-Givaudins
Salle polyvalente
le **mercredi 5 juillet**
à 18h30

+ D'INFOS SUR
www.agglobus.com

39ème BROCANTE ET VIDE GRENIER

Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
De Plaimpied-Givaudins

Dimanche 18 juin 2023
De 7 h à 19 h

Parc de la Mairie
Plaimpied-Givaudins

RESTAURATION ET BUVETTES

TOMBOLA

2€ le mètre linéaire
Gratuit pour enfants, limité à 2 mètres (vente jouets)

Renseignements 06.61.93. 41.85
Ou amicale.plaimpied@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique, IPNS.

STU BOURGES GROUPE RATP

Plaimpied-Givaudins

agloBus

Concert'eau

Nature 18

SORTIE

Balade au fil de l'eau

à la découverte de la faune et la flore
des millieux aquatiques

Dimanche 2 juillet 2023

Rendez-vous à 10h,
devant la mairie de Plaimpied-Givaudins

Commune de Plaimpied-Givaundins
1 Rue Saint-Martin
18340 Plaimpied-Givaudins
02 48 50 88 60
mairiedeplaimpied@wanadoo.fr

Nature 18
16 rue Henri Moissan
18000 Bourges
02 48 70 76 26
contact@nature18.org

SIAB3A · SIVY · SMAVAR · CHER DÉPARTEMENT 18 · BRENNE-BERRY

FEU DE LA SAINT-JEAN

ORGANISE PAR

LE CLUB DE FOOTBALL DE PLAIMPIED

SAMEDI 24 JUIN

Dès 10h30

Parc de la mairie

Restauration et buvette sur place

Nombreux jeux pour enfants

Retraite aux flambeaux à la tombée de la nuit (-10ans)

Animation musicale jusqu'à 02h00 du matin

AGENDA

Samedi 10 et dimanche 11 juin
11ème édition de « Bienvenue dans mon jardin au naturel »

Mercredi 14 juin
réunion publique sur les travaux de sécurisation de voirie à Givaudins à la mairie à 18h30

Jeudi 15 juin
commémoration de la Solferino

Samedi 17 juin
commémoration de l'appel du 18 juin à 18h

Dimanche 18 juin
brocante organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers dans le parc de la mairie

Samedi 24 juin
fête de la Saint Jean organisée par l'USPG dans le parc de la mairie

Vendredi 30 juin
fête de l'école organisée par la clef des mômes à partir de 16h30 dans le parc de la mairie

Dimanche 2 juillet
balade au fil de l'eau avec Nature 18 à 10h, départ devant la mairie

concert organisée par le CACPG à l'abbatiale à 18h dans le cadre de la nuit des églises

Mercredi 5 juillet
réunion publique Agglobus à la salle polyvalente à 18h30

Jeudi 6 juillet
visite l'abbatiale par le bureau des guides de Bourges à 16h (gratuit)